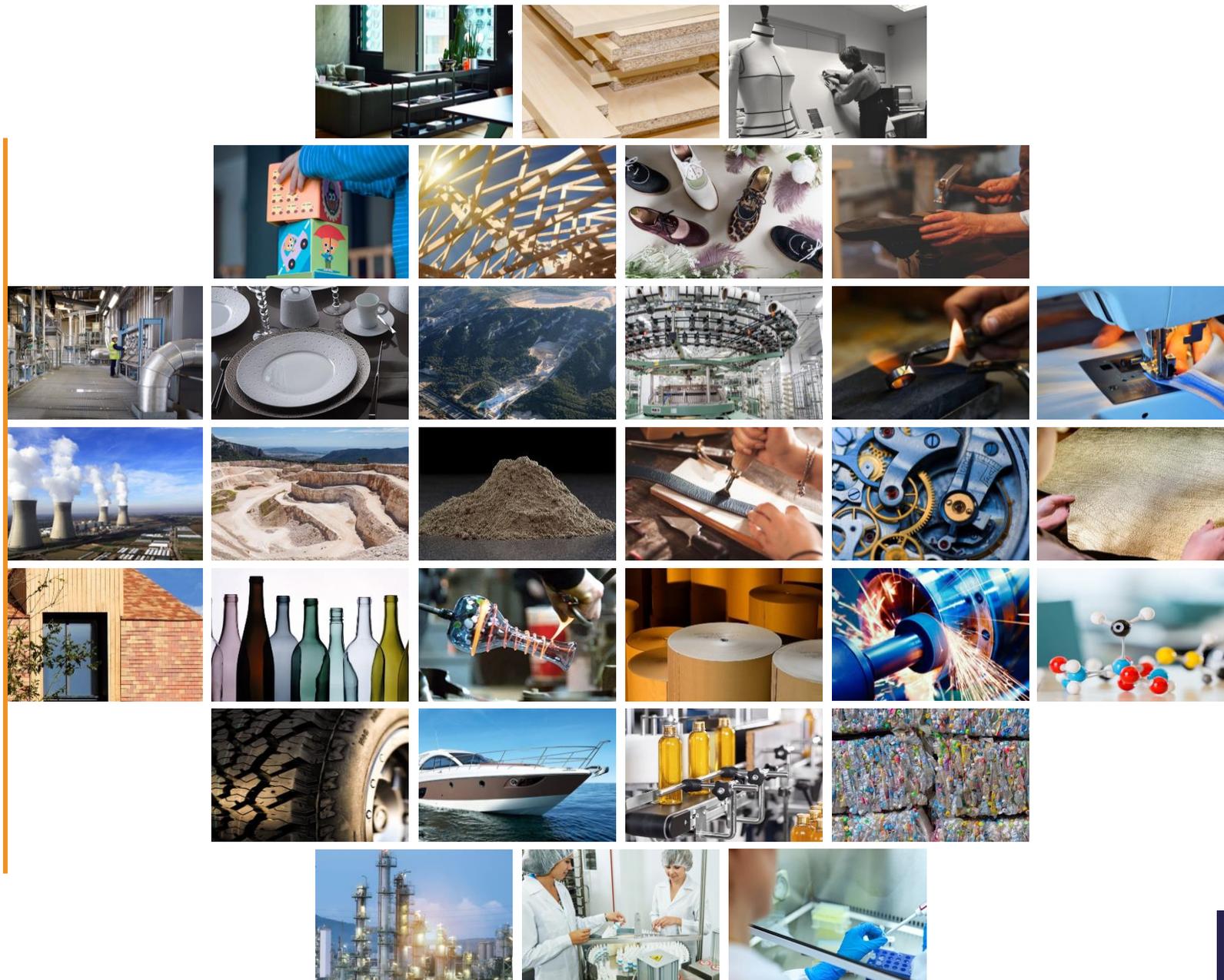




COMPÉTENCES  
INDUSTRIES

# PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



# LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



COMPÉTENCES  
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

## LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
<b>Économique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille</li><li>▪ Nombre d'établissements et répartition géographique</li><li>▪ Chiffre d'affaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- INSEE (DADS, ESANE, REE)</li><li>- DARES</li><li>- ACOSS</li></ul>	<b>Alternance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'alternants</li><li>▪ Répartition des alternants par région</li><li>▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Données OPCO 2i</li></ul>
<b>Emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre de salariés</li><li>▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Table de croisement IDCC/APE</li><li>- Entretiens avec des experts techniques</li></ul>	<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entretiens avec des experts techniques</li><li>- Publications</li></ul>



# CORDONNERIE MULTISERVICE



**490 M€**  
chiffre d'affaires



**1 230**  
entreprises

+ 2 300 indépendants, hors périmètre



**2 850**  
salariés



**56**  
alternants



# PORTRAIT

## Les chiffres clés 2018



**490 M€** de chiffre d'affaires

- 45% sur la réparation de chaussures et autres articles en cuir
- 50% sur la réparation d'autres biens domestiques



**1 230** entreprises

- 98% de TPE
- 1/3 des entreprises en IDF

## 2019



**2 850** salariés

- 62% d'ouvriers
- 62% sur de la production

## 2020



**56** alternants

- 49 apprentis
- 7 contrats de professionnalisation

## Les activités et secteurs

Créée en 1945, la branche s'appelait initialement « Fédération de la Cordonnerie et de la Botterie ». Pour représenter au mieux les évolutions du secteur, elle a changé de dénomination pour « Cordonnerie multiservice », car la plupart des entreprises du secteur proposent d'autres services que de la cordonnerie dans leur boutique\*.

Aujourd'hui, la branche de la cordonnerie multiservice représente les entreprises de réparation et rénovation d'articles en cuir (chaussures, sacs à main, vêtements en cuir...). Celles-ci proposent également dans leur boutique des services divers, nommés multiservices, tels que la vente d'articles d'entretien du cuir, la duplication de clé, la fabrication de tampons, la réalisation de travaux d'imprimerie/gravure, l'affutage d'objets, le nettoyage de chaussures, etc. et même parfois la vente de chaussures et de petits articles de maroquinerie (ceintures...).

Ces entreprises sont le plus fréquemment des TPE (98%) ou même des artisans exerçant de manière autonome (on dénombre 2 300 indépendants, non couverts par ce portrait de branche).

\* Selon une enquête IFOP-Malakoff Médéric pour l'ADCMSA (Association pour le dialogue social dans la Cordonnerie Multiservice artisanale), seuls 3% des entreprises ne proposent pas d'autres services.

### Quelques offres du secteur



## Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Cordonnerie multiservice sont définis à partir du code IDCC de la convention collective de la branche : 1561. Les activités de la branche sont essentiellement situées dans les entreprises et établissements de code APE 95.23Z « Réparation de chaussures et d'articles en cuir » dont les salariés de la branche représentent 94% des salariés et 95.29Z « Réparation d'autres biens personnels et domestiques » dont les salariés de la branche représentent 35,6% des salariés. La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



## Les informations clés

La branche compte **1 230 entreprises employant au minimum 1 salarié en 2018**, dont 1/3 sont situées en Île-de-France.

La branche est structurée par les **TPE qui représentent 98% des entreprises** (sans compter les indépendants, dont le nombre est estimé à environ 2 300).

Le chiffre d'affaires de la branche représente **1 demi-milliard d'euros**.

### 1 230 entreprises

+ 2 300 indépendants, hors périmètre

Nombre d'entreprises – REE 2015-18 (1)

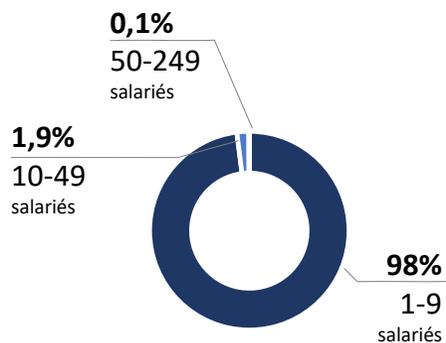


2015 2016 2017 2018

Le nombre d'entreprises est stable entre 2016 et 2018. On estime, en plus de ces entreprises d'au moins 1 salarié, à 2 300 le nombre d'entreprises unipersonnelles (artisans seuls), qui sont en dehors du périmètre de ce panorama.

### 98% de TPE

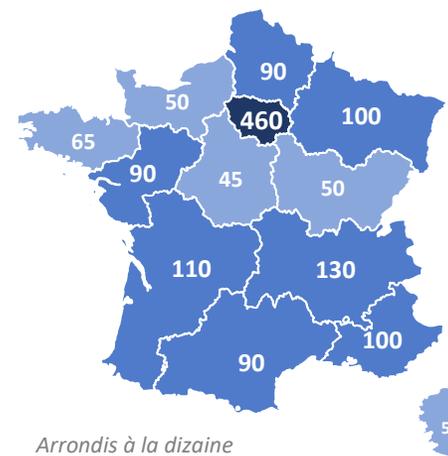
Part des entreprises - REE 2018



La branche de la cordonnerie multiservice est caractérisée par une composition quasiment exclusive de TPE. Seuls 2% des entreprises, soit 25 entreprises, emploient plus de 9 salariés.

### 1 370 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018

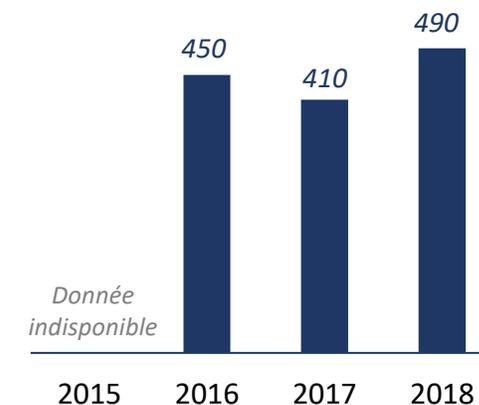


Arrondis à la dizaine

Un tiers des établissements de la branche est situé en Île-de-France. Les autres établissements se répartissent sur le reste du territoire français, notamment dans les zones urbaines et périurbaines des grandes villes.

### 490 millions de CA

CA (M€) par secteur - Esane



Le chiffre d'affaires varie de manière relativement importante d'une année sur l'autre pour s'établir à environ 500M€ en 2018.

**NB :** les données 2015 présentent un écart statistique trop important pour être intégrées.



### Les informations clés

La branche comprend **2 850 salariés en 2019**, soit un peu plus de 2 salariés par établissement. Sur le périmètre des entreprises de 1 salarié et plus (soit environ 1 230 entreprises), il apparaît une concentration des salariés en Île-de-France. En y ajoutant les indépendants, la répartition des salariés est homogène sur le territoire.

La branche se caractérise par **une forte proportion de salariés exerçant des fonctions de production et d'assemblage (62%)**.

#### 2 850 salariés

Nombre de salariés – ACOSS

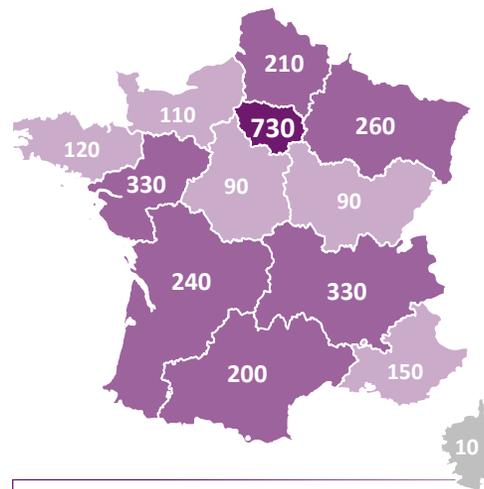


2016 2017 2018 2019

Après avoir connu une croissance de ses effectifs entre 2016 et 2017 (+ 6%), le secteur voit son nombre de salariés stable sur les trois dernières années (autour de 2 850 salariés).

#### 730 salariés en IdF

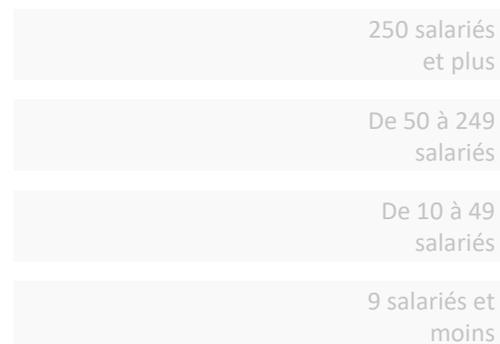
Nb de salariés – ACOSS 2019



Un quart des salariés du secteur travaillent en Île-de-France. Le reste des salariés est réparti de manière homogène sur le territoire. Il est à noter que cette représentation se limite aux salariés et ne comprend donc pas les 2 300 indépendants.

-

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

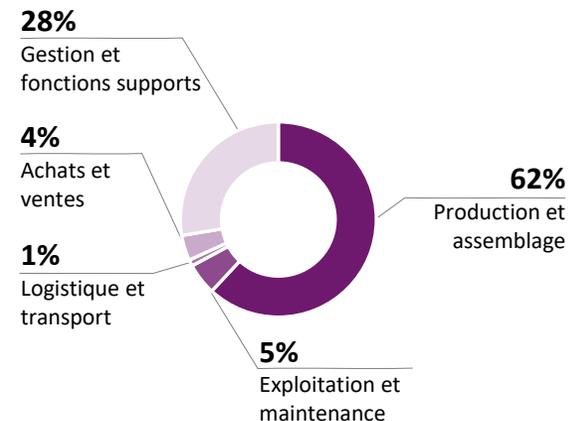


■ Salariés ■ Entreprises

La branche comptant moins de 5 000 salariés, la DARES ne publie pas de portrait statistique. Par conséquent, l'information de la répartition des salariés par taille d'entreprise est indisponible.

#### 62% de fonctions production

Part des salariés - DADS 2015



62% des salariés de la branche sont positionnés sur des fonctions de production. En effet cela correspond aux métiers de main-d'œuvre inhérents à l'activité de ces très petites structures de type artisanal.



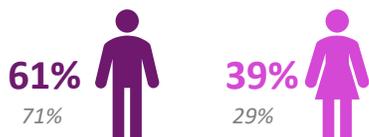
## Les informations clés

**37% des salariés ont plus de 50 ans** (10% plus de 60 ans) : la branche fait face à un enjeu important d'attractivité et de recrutement pour conserver ses savoir-faire.

La cordonnerie multiservice se caractérise par **une forte proportion d'ouvriers et d'employés**, qui s'explique par la **prédominance des salariés exerçant des fonctions productives**, dans une **branche où les entreprises sont quasi exclusivement des TPE artisanales**.

### 39 % de Femmes

Salariés par sexe – Recensement 2017

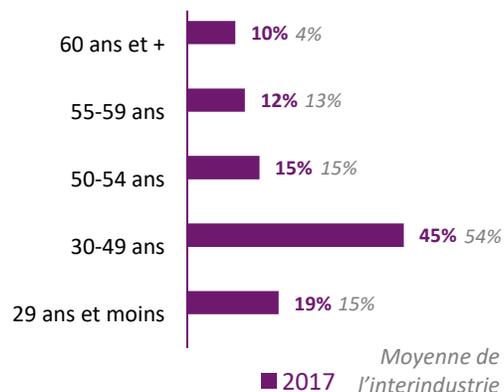


Moyenne de l'interindustrie

La branche de la cordonnerie multiservice est relativement plus féminisée que le reste de l'industrie (39% de femmes contre 29% dans l'industrie). Elle connaît ces dernières années une dynamique de féminisation.

### 37% de plus de 50 ans

Salariés par âge – Recensement 2017

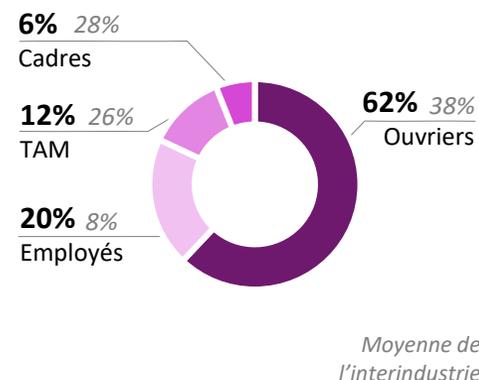


Moyenne de l'interindustrie

La branche devrait faire face dans les prochaines années à de nombreux départs en retraite (la FFCM en anticipe environ 500 sur la période 2020-2023). Pour remplacer ces départs, les entreprises mènent des actions pour attirer les jeunes et on compte en 2017 19% de salariés de moins de 30 ans.

### 63% d'ouvriers

Salariés par CSP – Recensement 2017

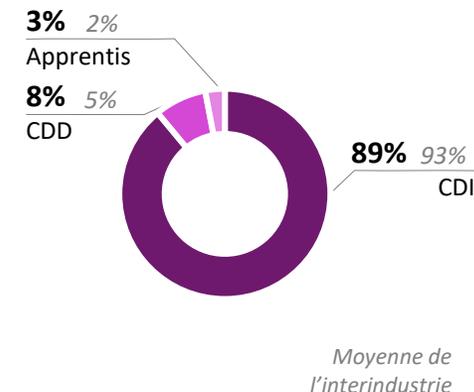


Moyenne de l'interindustrie

La branche se caractérise par sa forte proportion d'ouvriers et employés (82%), supérieure à la moyenne de l'interindustrie (52%). Cette proportion est à relier à la prédominance des salariés exerçant des fonctions productives (62%), dans une branche artisanale.

### 90% des salariés sont en CDI

Salariés par contrat – Recensement 2017



Moyenne de l'interindustrie

Les entreprises de la branche ont pour objectif de sécuriser ses emplois et ses compétences, se traduisant par un taux de CDI de 89%. D'autre part 3% des contrats conclus dans la branche sont des contrats d'apprentissage, un niveau supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie (2%).



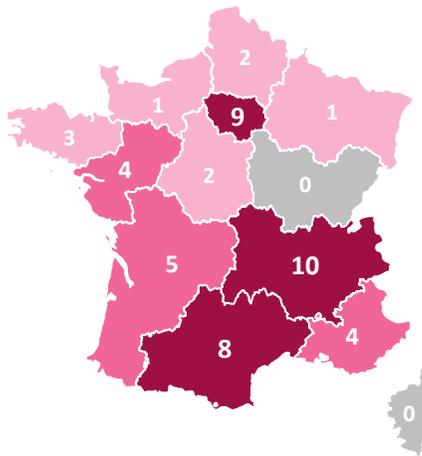
# ALTERNANCE

## APPRENTISSAGE

49 apprentis au 31/12/2020

### 55% dans 3 régions

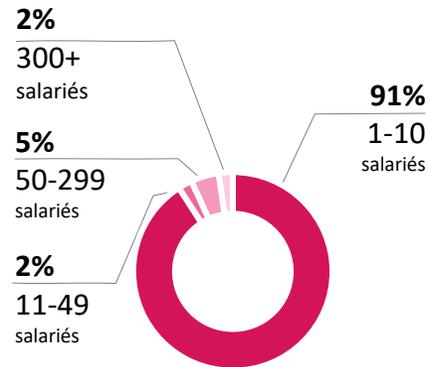
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 17 contrats pour 1 000 salariés.

### 91% dans les 1 à 10 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



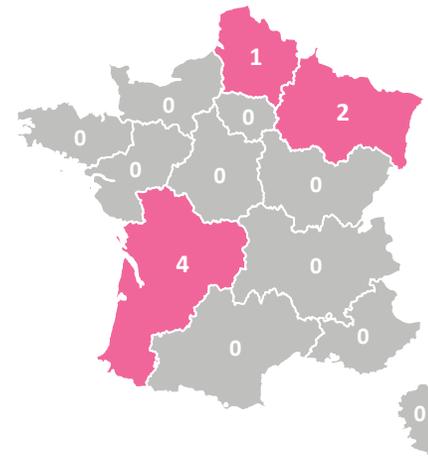
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 1 à 10 salariés (91%).

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

7 contrats au 31/12/2020

### 3 régions uniquement

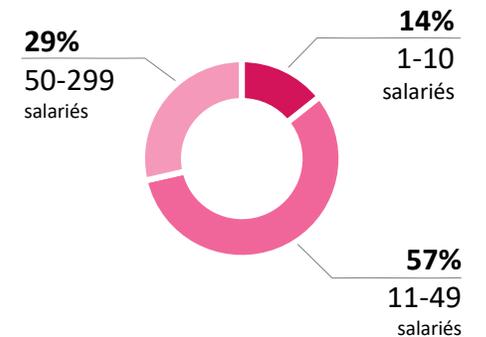
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 2 contrats pour 1 000 salariés.

### 57% dans les 11 à 49 salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 11 à 49 salariés (57%).



## ENJEUX

### Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Ces cinquante dernières années, les cordonneries ont été très **impactées par l'essor de chaussures/produits maroquiniers à bas coûts**, rendant le prix d'une réparation du même ordre de grandeur qu'un nouvel achat. Pour y faire face, elles ont dû se **diversifier et proposer des services annexes** (duplication de clés, gravures, etc.). Les attentes clients en matière de services de proximité étant importantes, ces offres supportent le développement de la branche.
- **Les produits entretenus et réparés ont aussi évolués** : arrivée sur le marché de nouvelles formes/coloris/densité de cuir (nubuck...), réparation de nouveaux produits (tels que les sneakers, alors que certaines paires peuvent coûter jusqu'à plusieurs centaines d'euros), réalisation de travaux à forte valeur ajoutée (sublimation des cuirs), etc.



- L'intérêt croissant des consommateurs pour la **RSE** est une réelle **opportunité pour la branche**, qui se positionne comme un acteur du recyclage via l'entretien/réparation d'objets abîmés. Cette tendance ne devrait pas se démentir. De plus, une consommation éthique (« *moins consommer, pour mieux consommer* » avec des produits aux composants mieux sourcés, made in France...) implique souvent un coût d'achat plus élevé que pour des produits standards. Pour ces produits aussi, l'entretien/la réparation peuvent s'avérer plus intéressants (éthiquement et économiquement) qu'un nouvel achat.



- Si elles ont dû fermer en mars 2020, les cordonneries multiservices ont eu la possibilité de rester ouvertes lors du reconfinement de novembre 2020. Cependant, les clients ayant déserté leurs commerces pour se conformer aux recommandations gouvernementales, les cordonneries multiservices ont connu une baisse de 65% de CA en novembre 2020 (selon la fédération de la cordonnerie multiservice). Ces pertes sont conséquentes pour la branche, d'autant plus qu'elles interviennent lors des plus gros mois de l'année en termes de CA. Les couvre-feux du début de l'année 2021 font également craindre d'autres pertes importantes de CA pour les entreprises de la branche.

### Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



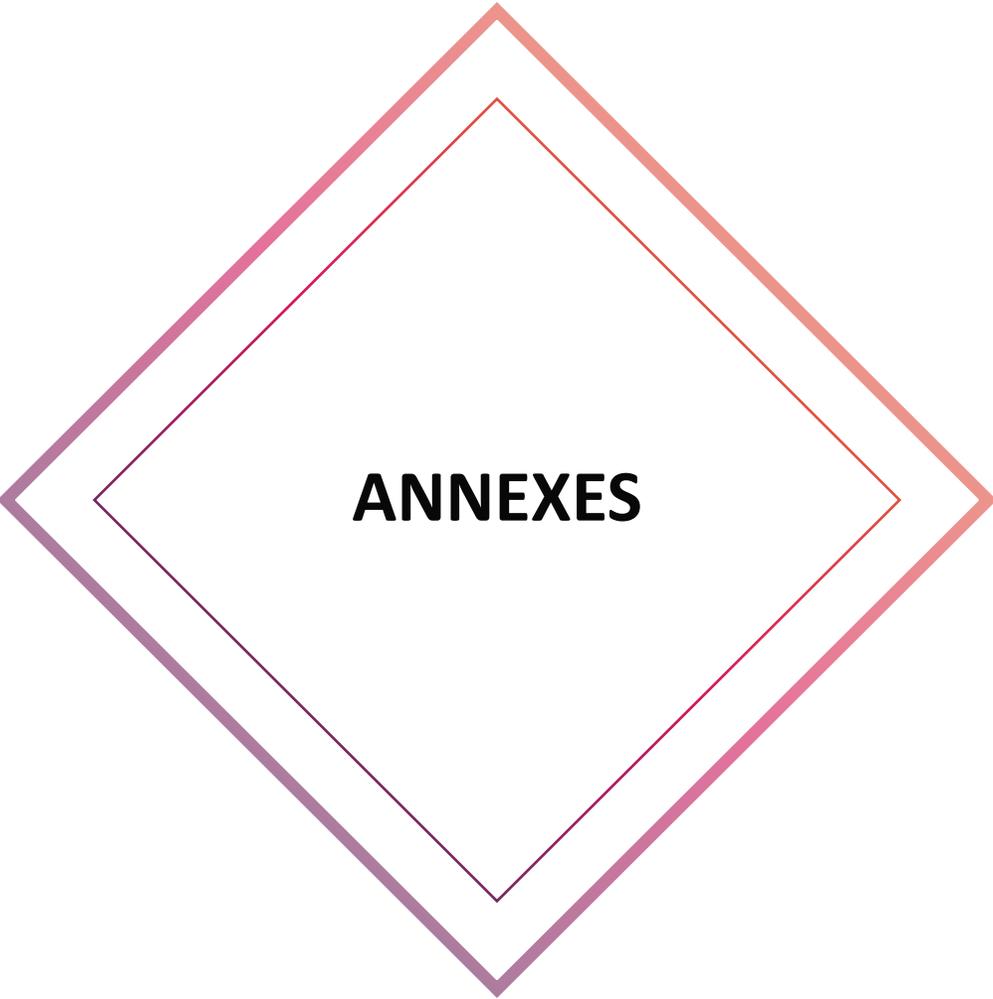
- La **moyenne d'âge des salariés de la branche est élevée** (15% de plus de 60 ans) et la **FFCM anticipe 500 départs en retraite entre 2018 et 2023**.



- Le recrutement (via des actions sur l'attractivité des métiers) et la préservation des compétences (via la formation initiale/continue) d'ici 5 ans sont des enjeux primordiaux pour la branche. Il pourrait s'agir de créer une **synergie avec toute la filière cuir pour développer des parcours professionnels, incluant le métier de cordonnier**.



- La branche est **concurrencée par des acteurs sans formation en cordonnerie** s'installant sur les offres annexes du secteur (gravures, clé...). En réponse, former à la cordonnerie (produits/techniques...) et aux services annexes est un enjeu de branche majeur, pour conserver le **haut niveau de compétences** des salariés et leur polyvalence.
- **Le développement d'offres en ligne** (du site vitrine à la véritable plateforme de vente, permettant de réaliser des devis de réparation à distance par des professionnels) répond aux nouvelles attentes des clients. Cela pousse à la montée en compétences des professionnels sur le e-commerce et la relation client à distance, même si la branche est encore peu familière de ce type d'offres.
- Un arrêté de **fusion** en date du 23 janvier 2019 a procédé au rattachement des conventions collectives nationales « **Cuirs et peaux** » (IDCC 0207) et « **Cordonnerie multiservice** » (IDCC 1561) à celle de la **Maroquinerie** (IDCC 2528).



**ANNEXES**

# GLOSSAIRE

---

<b>TPE</b>	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
<b>PME</b>	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
<b>ETI</b>	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
<b>GE</b>	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
<b>Branche</b>	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
<b>Secteur</b>	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
<b>Filière</b>	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
<b>IdF</b>	<p>Île-de-France</p>
<b>AURA</b>	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
<b>kT</b>	<p>1 000 tonnes</p>
<b>k€</b>	<p>1 000 €</p>
<b>M€</b>	<p>1 000 000 €</p>

# LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

### Entreprises

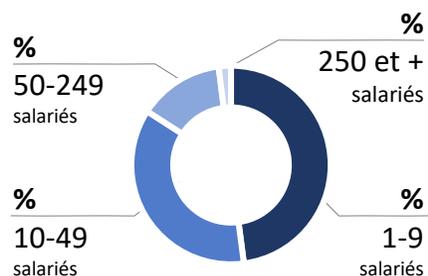
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

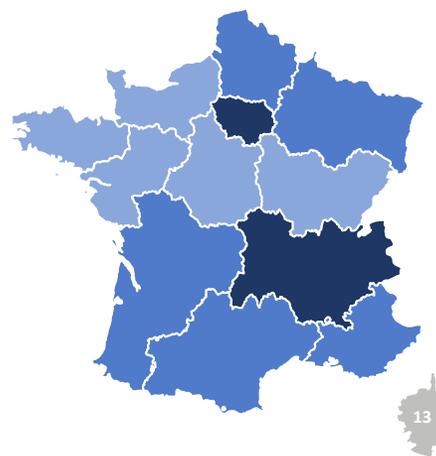
### Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



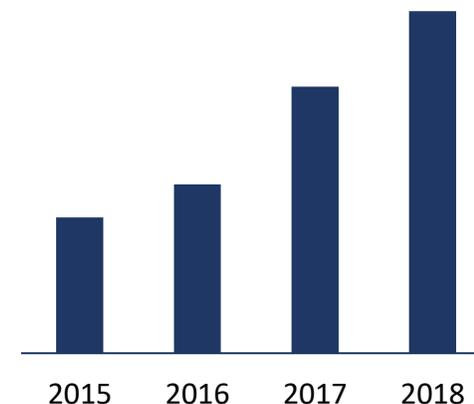
### Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



### Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



#### 3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

**Exceptions :** pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRET x IDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

#### 2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

**Méthode de calcul :** le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

**Exceptions :** pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

### Nombre de salariés

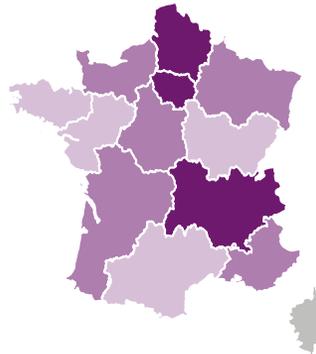
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

### Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



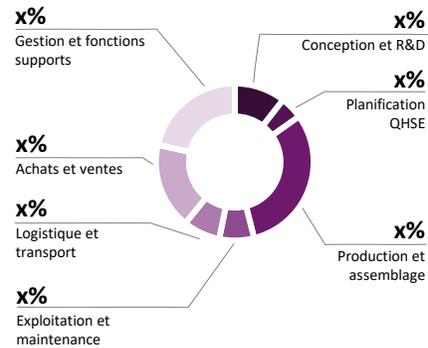
#### 3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

### Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



#### 2 sources :

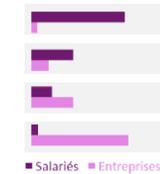
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

**Méthode de calcul :** Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

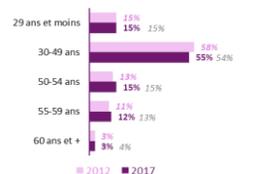
### Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



### Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



### Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



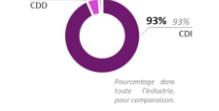
### CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



### Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



#### 1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

**Méthode de calcul :** La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

**Exceptions :** Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

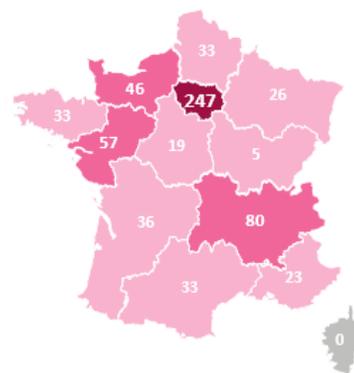


## Volet alternance

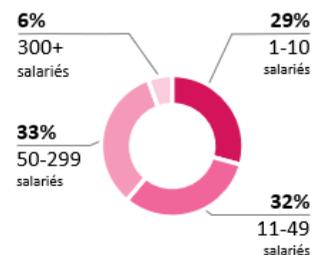
Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

### APPRENTISSAGE

**39% en Île-de-France**  
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

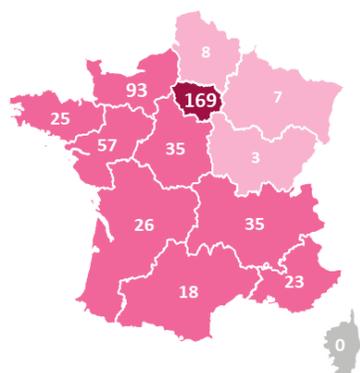


**33% dans les 50 à 299 salariés**  
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

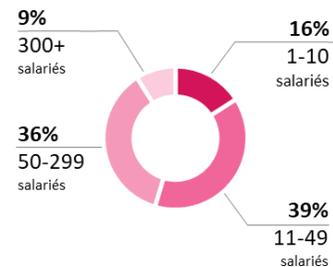


### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**35% en Île-de-France**  
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



**39% dans les 11 à 49 salariés**  
Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

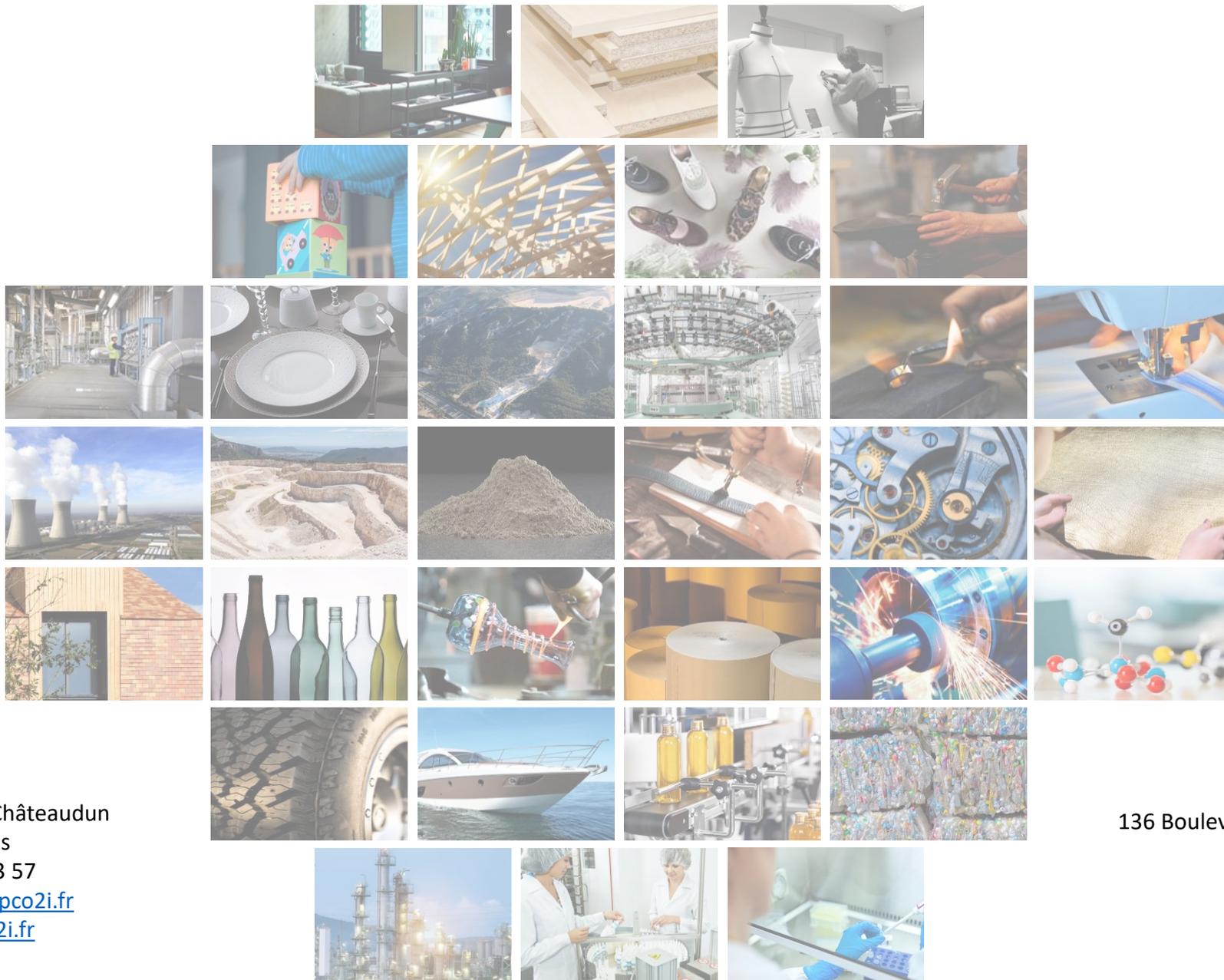
- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

# CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE CORDONNERIE MULTISERVICE

---

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1520Z	Fabrication de chaussures	1%
<b>9523Z</b>	<b>Réparation de chaussures et d articles en cuir</b>	<b>94%</b>
9529Z	Réparation d autres biens personnels et domestiques	36%



COMPÉTENCES  
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun  
75 009 Paris  
08 05 69 03 57  
[contact@opco2i.fr](mailto:contact@opco2i.fr)  
[www.opco2i.fr](http://www.opco2i.fr)

136 Boulevard Haussmann  
75 008 Paris  
01 56 43 34 33  
[contact@kyu.fr](mailto:contact@kyu.fr)  
[www.kyu.fr](http://www.kyu.fr)



kyu